



J'ai vendu ma 205 avec contrôle technique ok

Par **funkange**, le 18/10/2014 à 18:18

voilà j'ai vendu ma 205 gr années 90 700 euros avec contrôle technique ok .

le contrôle technique a été fait avant la vente, il y avait des réparations avec contre-visite obligatoire, toutes les réparations avec contre-visite obligatoire ont été faites. repasser mon véhicule au contrôle technique pour la contre-visite qui ensuite a été OK.

j'ai vendu ma 205 avec un contrôle technique ok.

la terreur est venu prendre le véhicule ,m'a donné l'argent en main , les actes de vente aurait été fait dans les normes. 2 acte de vente pour l'acquéreur et 2 pour moi. la vente se fait le samedi le lundi j'ai déposé mon acte de vente à la préfecture et l'autre en ma possession. sur la carte grise de la vente à l'acquisition de l'acquéreur j'ai bien noté dessus:

vendu avec contrôle technique ok, dans l'état, la date du jour de la vente et l'heure . j'ai signé et barré la carte grise.au dos de la carte grise j'ai mentionné le nom et prénom de l'acquéreur et ma signature et l'heure avec la date de l'acquisition de l'acquéreur.

mais voilà une semaine plus tard le samedi un ami à lui qui était présent lors la vente, se présente à mon domicile et m'annonce que son Ami l' acquéreur dû changer la boîte d'embrayage et que ça lui a coûté 450 euros. or la 205 je n'avais jamais eu de problème de boîte à vitesse récemment. j'ai eu un début de joint de culasse que j'ai fait de suite réparer les factures que je lui ai donné valeur à la vente. la courroie de distribution a été fait l'année dernière. toutes les réparations qui était dans ma possession du savoir on été fait avec toutes les factures comme preuve que je lui ai fourni.

aujourd'hui son ami qui s'est présenter à mon domicile chez moi, m'a demandé si il n'y avait pas de vis caché . et je lui ai dit que toutes les façons dont j'étais au courant on était fait est que son ami l'acquéreur avait toutes les factures à main guise de preuve.

aujourd'hui cet ami et non pas l'acquéreur cet ami qui est venu à mon domicile me menace de faire une expertise du véhicule pour voir s'il y a des vices cachées.

j'ai effectué toutes les réparations dont j'étais au courant et lui ai fourni toutes les factures légalement.

son ami qui est venu à mon domicile sans facture de réparation de l'embrayage mais juste verbal made on fait la menace dont je vous ai fait part ci-dessus.

que dois-je faire? sachant que j'ai été très honnête. que j'ai fait toutes les réparations nécessitant une contre-visite . effectuer le contrôle technique ainsi que la contre-visite qui ensuite était OK. et que j'ai vendu mon véhicule pour 700 euros ,une petite somme.

merci de me répondre et de m'aider de me renseigner merci.